

# Paris Commune Retraités

**Le long du canal St Martin,  
pour un canal idéal ?**



**Une fin d'année difficile  
mais nous gardons espoir**

## SOMMAIRE

<b>Éditorial</b>	
3	<b>2023 - C'est chaud !</b>
<b>Paris</b>	
4	Personnes âgées : un site pour tout savoir sur les aides, les démarches et les droits
5	Humeur : 100% arnaques sur les lunettes et prothèses auditives Chantal Pauck-Andrault
6	Revalorisation du minimum contributif Verre à moitié vide / verre à moitié plein.
12	Journée spéciale <i>Elections européennes</i> jeudi 25 avril 2024 (9h30-17h30)
13	Des militants dans l'action
<b>Commissions</b>	
8	À la recherche de notre « canal idéal »
<b>Loisirs &amp; culture</b>	
14	Invitation au théâtre : L'hirondelle
15	Un forfait pour des sorties théâtre à volonté pour deux
16	Invitation au théâtre : Je suis Gréco, danse, Dom Juan

L'UTR Paris possède un site internet à l'adresse : [cfdt-retraités.fr/Paris](http://cfdt-retraités.fr/Paris)  
On peut y accéder en scannant le code QR ci-contre.  
Vous y trouverez : la version pdf de ce bulletin, des informations pratiques et des compléments à *Paris Commune Retraités*



**UTI-CFDT PARIS**  
7/9 rue Euryale Dehaynin  
75019 Paris

Impression : KMC GRAPHIC

UTR-CFDT  
01 42 03 88 15  
[paris@retraites.cfdt.fr](mailto:paris@retraites.cfdt.fr)  
Site : [cfdt-retraités.fr/Paris](http://cfdt-retraités.fr/Paris)

Dessins : Bernard Vandevyver

Photos : Evelyne Blot, Michel Courtine,  
Christian Ekstein, Nicole Louvain, X

**Comité de rédaction**

Jeanne Bolon  
Jean-Pierre Colas  
Michel Courtine  
Christian Ekstein  
Jean-Bernard Harnay  
Jean Lhopital  
Huguette Plat

Le numéro : 3 €  
Abonnement : 10 € / an

**Cfdt:** RETRAITÉS  
PARIS  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## 2023 - C'est chaud !

Avec 1,5° au-dessus de la température moyenne préindustrielle, 2023 a décroché le triste record d'*année la plus chaude de l'histoire*.

Plus chaude, avec les images de mort et de destruction qui nous parviennent d'un conflit d'un autre âge provoqué à nos portes par un empereur autocrate, des abominations commises le 7 octobre par le Hamas et de la punition implacable enclenchée par un régime israélien en perte de repères.

Plus chaude encore, par le surgissement de ces tragédies dans notre rapport quotidien à l'autre, nous intimant de nous ranger dans l'un ou l'autre camp, approfondissant ainsi la déchirure déjà à l'œuvre au risque de lézarder ce qui reste des valeurs qui nous unissent.

Plus chaude aussi, sur le terrain du pouvoir d'achat, attaqué par un rythme d'inflation inédit depuis très longtemps et un nouveau recul de la part du produit national allouée à celles et ceux qui n'ont – ou n'ont eu – que leur travail pour vivre.

N'y aurait-il pas d'autres voies que celles de la loi du plus fort et de la loi débridée du marché ?

Les partisans de réponses autoritaires ont leur idée et paraissent avoir désormais le vent en poupe, un peu partout – dans le Monde, en Europe... et en France –. Le risque que nos concitoyen-ne-s se laissent à leur tour bercer par leurs sirènes ne semble plus si hypothétique que ça.

Face à ces défis – dont certains sont mortels pour la société humaine – tout semble se passer, comme si, en s'inspirant d'un ancien Président : « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs* ».

Mais il n'est jamais trop tard et la résignation n'est pas programmée dans nos gènes militants.

A leur niveau, aux côtés de leurs camarades retraité-e-s et salarié-e-s et de structures associatives qui partagent leurs valeurs, les équipes militantes de l'UTR-CFDT de Paris continueront donc à s'investir pour qu'advienne un Monde plus solidaire et plus tolérant que celui d'aujourd'hui.

Fortes de cette conviction, ces équipes souhaitent de belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun d'entre vous, et elles vous adressent leurs vœux de bonheur pour l'année qui arrive.

Vivement 2024 et des températures plus clémentes.

Jean-Pierre Colas

## Personnes âgées : un site pour tout savoir sur les aides, les démarches et les droits

**Le Service public de l'autonomie a effectué une campagne nationale de communication destinée à favoriser, pour les personnes âgées et leurs aidants, l'accès à des informations utiles au regard de leur situation. Parmi les thèmes mis en avant : la prévention des chutes, les solutions pour lutter contre l'isolement et la recherche d'informations sur le prix des EHPAD. Des renseignements qui sont disponibles sur le site « [pour-les-personnes-agees.gouv.fr](https://pour-les-personnes-agees.gouv.fr) ».**

Publié le 26 octobre 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre) Crédits : De Visu - stock.adobe.com

Le portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches présente, à travers le site [pour-les-personnes-agees.gouv.fr](https://pour-les-personnes-agees.gouv.fr), des informations sur les droits et les aides dont peuvent bénéficier les personnes âgées et leurs aidants. Sur ce site, vous pouvez notamment :

- découvrir les différentes aides financières destinées aux personnes âgées vivant à domicile et les démarches à réaliser pour les obtenir ;
- trouver les coordonnées des EHPAD situés près de chez vous et des informations les concernant (prix pratiqués, prestations proposées, aides acceptées...)
- découvrir les aides financières et les différents dispositifs dont peuvent bénéficier les aidants de personnes âgées en perte d'autonomie (aides fiscales, allocation journalière du proche aidant, droit au répit...)
- voir les différentes démarches à entreprendre pour mettre en place les interventions d'une aide à domicile ;
- vous rendre compte des opérations qu'il est possible d'entreprendre pour rendre son logement plus sûr lorsqu'on vieillit (adaptation de l'éclairage pour éviter les zones d'ombre, installation d'équipements spécifiques comme un siège de douche ou des barres d'appui...), et les aides financières envisageables pour réaliser cela ;
- trouver la liste des points d'information locaux situés près de chez vous (les points d'information locaux dédiés aux personnes âgées ont différentes dénominations en

fonction des départements : centre local d'information et de coordination gérontologique, point d'info autonomie, service senior...). Ce sont des lieux dans lesquels des professionnels vous accueillent pour répondre à vos questions lorsque vous faites face à une situation de perte d'autonomie. Ils vous aident notamment à trouver des solutions pour organiser un retour à domicile après une hospitalisation ou pour préparer une demande d'hébergement dans un établissement.

**À noter :** à l'occasion de sa campagne de communication, le Service public de l'autonomie a notamment publié une vidéo sur la prévention des chutes. Un médecin y explique entre autres que pour prévenir les chutes chez les personnes âgées, il est important de faire de l'exercice régulièrement et de manger équilibré afin de conserver un bon état physique. Il précise que si une première chute arrive, il ne faut surtout pas la minimiser et consulter son médecin dès que possible.

[Vous pouvez retrouver en cliquant ici \(sur la version pdf\) l'intégralité de la vidéo.](#)

**En ce qui concerne la ville de Paris**

[https://cdn.paris.fr/paris/2023/09/28/guide-seniors\\_2023-bd-HRye.pdf](https://cdn.paris.fr/paris/2023/09/28/guide-seniors_2023-bd-HRye.pdf)

## Chantal Pauck-Andraut

Elle est partie discrètement, le 12 novembre 2023, chez elle. On la savait bien fatiguée et plus d'un se débrouillait pour avoir de ses nouvelles ou sonner à sa porte presque quotidiennement.

Elle était un membre actif de son secteur. Inventive à la Commission loisirs, toujours prête à rendre service y compris pour assurer de la présence au forum des associations. Au comité de rédaction de Paris-Commune-Retraités, son esprit vif nous dénichait les ambiguïtés des articles. Elle continuait à s'intéresser à l'éducation à travers la Section syndicale de retraités du Sgen.

Les personnes qui l'ont connue mentionnent unanimement son côté rayonnant, généreux, son ouverture d'esprit, sa fermeté dans l'expression de principes qu'elle s'appliquait à elle-même, ses convictions réfléchies, son humanisme.

Une grande dame qui a toujours essayé de comprendre pour mieux décider.

Jeanne Bolon (rédigé à partir des messages recueillis par Joëlle Dreyfus)



9 mars 2020 Les retraités font la fête

## Humeur : 100% arnaques sur les lunettes et prothèses auditives

La fraude se porte bien. Et le 100% santé a favorisé l'imagination des malfrats.

Ma mutuelle a publié récemment une recommandation de contrôler la feuille de remboursement des frais médicaux pris en charge, car certains fournisseurs ont facturé l'exécution d'ordonnances fictives de lunettes ou prothèses auditives : produits 100% inexistant, mais pris en charge à 100% par la Sécurité sociale et la mutuelle (dans la proportion bien connue de la terrine alouette/cheval). Filon très productif et indolore pour le commun des mortels.

Alors, promis, je vais relire tous mes relevés de ma mutuelle et lui signaler tout ce qui pourrait être erroné. Mais saurais-je détecter l'erreur ? Il va falloir demander à ma chère CFDT de me préparer une formation pour comprendre comment marche le tiers payant...

Rappelons que le 100% des lunettes et prothèses auditives n'est pas de la gratuité, mais une redistribution de nos cotisations. Nous payons donc les malfrats.

Jeanne Bolon

## Revalorisation du minimum contributif

### Verre à moitié vide / verre à moitié plein

**La loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2023 (LFRSS) du 14 avril 2023 portant réforme des retraites, a introduit des mesures visant à améliorer le niveau du minimum contributif (MICO), modalités précisées par décret du 10 août 2023 et circulaire de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse du 8 septembre 2023.**

Pour rappel, le MICO, institué en 1983, est à mettre à l'actif de la CFDT : c'est une majoration de pension servie par le régime général, pour permettre aux retraités ayant cotisé sur de faibles salaires, de percevoir un minimum de pensions (de base et complémentaires) égal au Smic net (en 1984, il garantissait un revenu mensuel équivalent à 95% du Smic net) (1).

Dans les comptes de la Sécurité sociale de 2020, le complément mensuel effectivement servi par les caisses s'établissait à 110 € pour les ressortissants du régime général et à 40 € pour les salariés agricoles (MSA), pour une dépense totale de 7Mds €.

Après avoir représenté 40% des retraités de droit direct (hors réversion) en 2011, le nombre des bénéficiaires s'est inscrit sur une tendance baissière. En 2022, 4,7 millions de retraités en étaient bénéficiaires (33% des retraités de droit direct du régime général) et 44% des femmes retraitées le percevaient contre 20 % des hommes, conséquence « sonnante et trébuchante » des inégalités salariales entre hommes et femmes !

Revalorisé sur les prix comme les pensions depuis 1986 – et touché par les mêmes choix politiques tels les gels et reports de revalorisations – le MICO a continuellement décroché du Smic. A titre de comparaison, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA -ex minimum vieillesse), qui n'est pas basée sur les cotisations versées, avait été rehaussée de 100 € à deux reprises en 2008 et en 2018 pour se situer à 981 € mensuels au début 2023.

#### Les dispositions introduites par la loi

**Cas des personnes prenant leur retraite à partir du 1er septembre 2023** et justifiant d'un total brut de pensions - de base et complémentaires- n'excédant pas 1352,23€ :

le minimum "entier" de pension est augmenté de 25 € au 1<sup>er</sup> septembre 2023 et porté à 709,13 € mensuels;

le minimum majoré "entier" de pension - bénéficiaires ayant effectivement cotisé au moins 120 trimestres, tous régimes confondus- est augmenté de 100€ et porté à 847,57 € mensuels.

Ces montants, obtenus pour une carrière complète, sont à rapprocher du seuil de pauvreté qui se situait en 2021 à 1158 € mensuels pour une personne (*Insee première de novembre 2023*).

Pour juguler -sinon éliminer- le désarrimage vis-à-vis du Smic, le barème utilisé pour la liquidation initiale du MICO sera désormais actualisé chaque année, au 1<sup>er</sup> janvier, d'un taux au moins égal à l'augmentation du Smic brut sur un an.

Mais après liquidation initiale, le montant versé sera revalorisé dans les conditions de droit commun appliquées aux retraites : soit en fonction de l'inflation constatée, pour autant que les LFSS annuelles en décident ainsi, ce qui n'a malheureusement pas souvent été le cas ces dernières années.

Et l'atteinte d'un niveau total minimum de pensions équivalent à un Smic net – y compris lors de la liquidation initiale– reste absente de la LFRSS qui retient un

« *montant brut mensuel total des pensions de vieillesse de droit personnel au moins égal à 85% du montant mensuel du salaire minimum de croissance net des cotisations et contributions sociales* » (2)

### **Cas des personnes ayant pris leur retraite avant le 1er septembre 2023**

Seul-e-s les retraité-e-s actuellement éligibles au minimum contributif majoré bénéficieront d'une majoration exceptionnelle rapportée au nombre de trimestres cotisés et d'un montant maximum de 100 €(voir encadré ci-dessous).

Les revendications réaffirmées lors du Congrès de Valence de juin « ... *obtenir pour une carrière complète, une pension totale égale au Smic net... [devant] bénéficier à tous les retraités* » : gardent donc toute leur actualité.

Et le MICO, qui n'entre pas dans le calcul des pensions de réversion du régime

général, laisse à l'écart trop d'ayants-droits, principalement des veuves déjà touchées par les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes.

Dans un contexte où le pouvoir d'achat est mis à mal, le combat doit donc se poursuivre afin que le MICO produise enfin tous les effets qu'en attendaient nos prédécesseurs il y a quarante ans.

(1) <https://www.cfdt-retraités.fr/22-Pension-de-base-minimum-et-maximum>

(2) article 18- IV de la loi n°2023- 270 de financement rectificatif de la sécurité sociale pour 2023 du 14 avril 2023.

Jean-Pierre Colas  
Mes remerciements à Odile Nave pour ses précieuses observations.

### **Mise en œuvre de la majoration exceptionnelle**

Les retraité-e-s totalisant 120 trimestres de cotisation effective et qui bénéficiaient, avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023, du minimum contributif majoré sont éligibles, avec effet du 1<sup>er</sup> septembre, à la majoration exceptionnelle prévue par la loi.

La liquidation rétroactive des droits individuels – qui impliquera des calculs parfois complexes- pourra s'étaler jusqu'en septembre 2024 et, parfois, comporter des erreurs (multipensionné-e-s notamment).

Notre commission ressources, consciente de ces difficultés a pris l'initiative d'en alerter la Caisse nationale d'assurance vieillesse par l'intermédiaire d'une élue CFDT à son conseil d'administration ; et elle a exprimé le souhait que les dossiers ne suscitant pas de difficultés particulières soit traités sans délai.

Si le moment venu, des adhérent-e-s concerné-e-s par cette mesure exceptionnelle, sont amené-e-s à constater des erreurs ou omissions, il conviendra d'en alerter l'UTR en vue d'une saisine de la CNAVTS via l'Union territoriale interprofessionnelle CFDT d'Ile de France.



**Au « contre-salon des vieilles et des vieux » (novembre 2023)**

## À la recherche de notre « canal idéal »

**Un réaménagement de grande ampleur du Canal Saint-Martin est actuellement au cœur des préoccupations des habitants du X<sup>e</sup> arrondissement, mais aussi ceux du XI<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup>. Une démarche participative a été lancée par la Ville de Paris pour permettre à chacun de partager ses idées, donner son avis, parler de ses envies pour un lieu plus écologique où puisse s'épanouir l'ensemble du vivant : marches exploratoires, réunions et ateliers participatifs ayant accueilli plus de 200 participants, questionnaire en ligne ayant reçu 549 contributions...**

Une réunion publique, près du Canal, le 15 mai dernier, a été le point de départ d'une large concertation pour un grand nombre de Parisiennes et Parisiens, concernés par le réaménagement de grande ampleur.

Devant 150 personnes, **Emmanuel Grégoire** (1er adjoint à la Mairie de Paris) et **Alexandra Cordebard** (Maire du X<sup>e</sup>) ont présidé le lancement, assistés d'acteurs des services concernés de la Mairie du X<sup>e</sup> (architecte, responsable de l'aménagement des grands projets, responsable de l'espace publics, paysagiste pour les espaces verts).

**Cet ambitieux projet vise** un double objectif : amélioration du cadre de vie des habitant(e)s et réalisation en ce lieu d'un îlot de fraîcheur. Les grands défis à surmonter sont les suivants :

- *diminuer fortement la circulation de transit ;*
- *clarifier le partage de l'espace public entre piétons et cyclistes ;*
- *favoriser les continuités piétonnes au niveau des carrefours et des parcs ;*
- *conforter la continuité végétale ;*
- *préserver la biodiversité ;*
- *mettre en valeur le patrimoine et les lieux de mémoire.*

**Le projet s'articule en deux étapes :**

- livraison des aménagements structurants pour refonder le canal d'ici 2026 ;
- livraison d'un parc naturel urbain pour les décennies futures.

Les grandes thématiques à traiter sont : la mobilité, le paysage et la biodiversité, la propreté et les usages, l'appropriation collective.

Au cours du débat qui a suivi la présentation officielle, quelques personnes se sont plaintes des pavés qui gênent les tricycles des enfants et les chaises roulantes des handicapés. D'autres ont réclamé des bancs pour les personnes à mobilité réduite.

**Quatre marches exploratoires ont été réalisées** du 27 mai au 28 septembre.2023.

### 1. Thème « *Diagnostic des usages* »

En marchant du square Frédérick-Lemaître au Square Eugène-Varlin, nous devons répondre à un questionnaire.

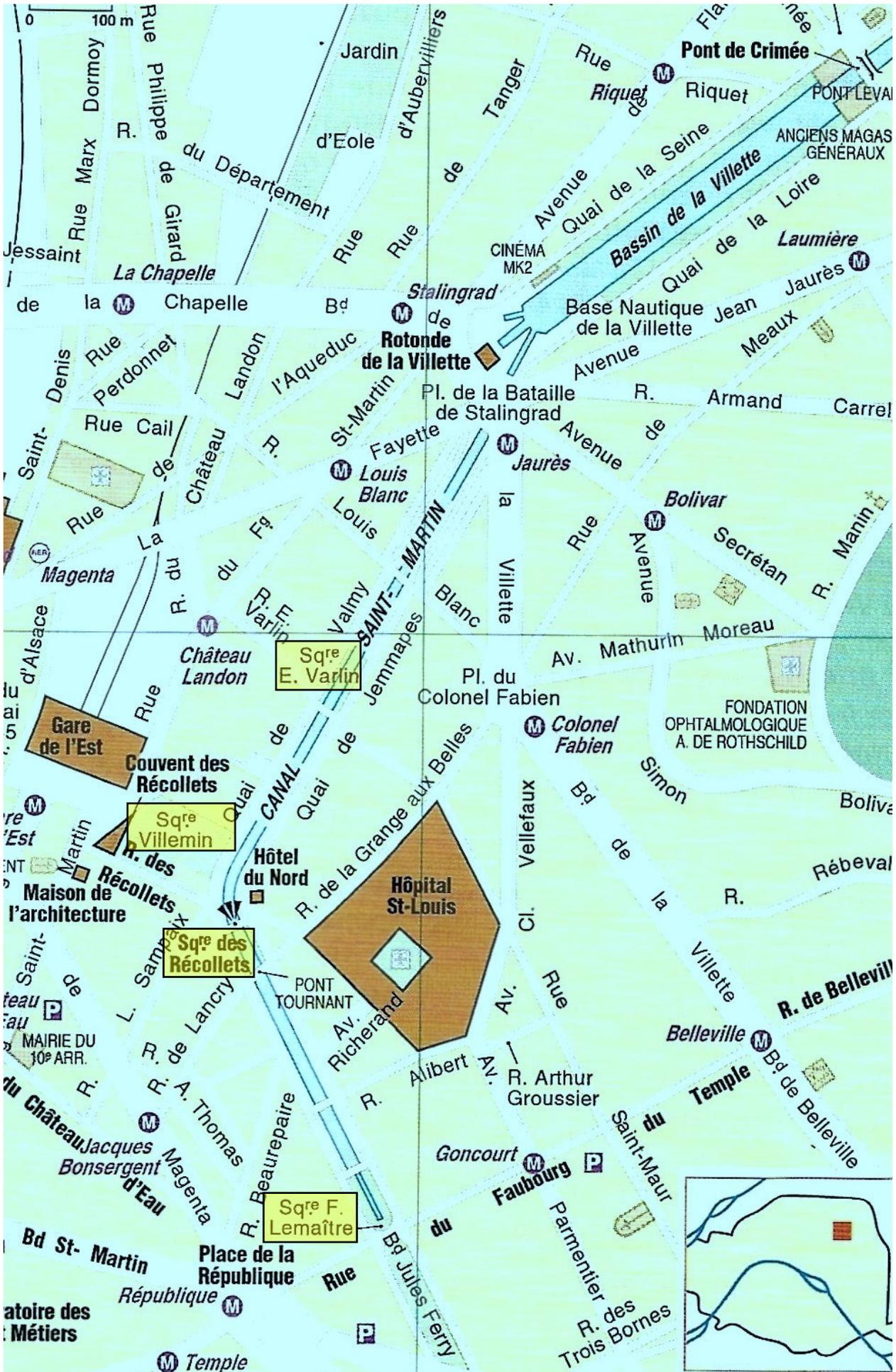
#### **Square Frédérick-Lemaître**

Que pensons-nous de l'ambiance du square Frédérick-

Lemaître : bruit, odeur, végétation et l'aménagement de ce square ?

Nos réponses :  
*Nous apprécions les fleurs, la présence des bacs de tri, même si on regrette qu'ils soient peu décoratifs.*





*Nous regrettons le bruit des voitures et le manque de toilettes publiques*

Les mêmes questions sont posées pour tous les autres squares sur le parcours du canal (des Récollets, des Maures et Eugène-Varlin).

Ensuite, la concertation s'oriente vers les activités auxquelles s'adonnent les parisiens dans ces squares (marche, sport, repos, pique-nique, jeu avec les enfants...) et nous invite à repérer les points positifs et les manques.

*Rép. Il est plaisant de se promener le long du canal, les jeunes peuvent y faire du jogging, les personnes âgées peuvent s'y reposer quand il y a des bancs, les enfants peuvent jouer dans les squares fermés.*

### **Passerelle Bichat**

Notre attention sur les difficultés rencontrées : *les trottoirs sont trop étroits, les pavés sont un problème pour les voitures d'enfants, les fauteuils roulants et les personnes à mobilité réduite. Le mobilier urbain est bien adapté mais insuffisant.*



On nous a interrogés ensuite sur les activités à pratiquer le long du canal, et invité(e)s à noter de 1 à 6 les activités proposées : se promener (1), contempler (3), faire du sport (5), rencontrer du monde (2), pique-niquer (6), bronzer (4) et on nous suggère d'ajouter une activité non répertoriée (*se baigner ?*). *Nous avons noté 6 pour pique-niquer, car les squares du Canal manquent de pelouse*

*pour cette activité. On envisage le problème de la sécurité la nuit : à 2 h du matin personne n'est très à l'aise en ce lieu, qu'il soit désert ou peuplé d'hommes en sortie de beuverie !*

Toutefois, nous apprécions la notion d'espace qui tranche avec le reste du quartier, et le rapport à l'eau qui nous apporte de la fraîcheur dans les périodes de canicule.

### **Square Eugène-Varlin**

*Ici, les grands arbres sont appréciés, qui apportent de l'ombre et de la fraîcheur mais sans fleurs, c'est plus triste ! Les aménagements sportifs sont intéressants. Cependant, il manque sur certains appareils le mode d'emploi. Le skate-parc et le terrain de basket sont en plein soleil et il n'y a aucun arbre autour pour faire une pause après un bon match.*

## **2. Thème « Paysage, patrimoine et biodiversité »**

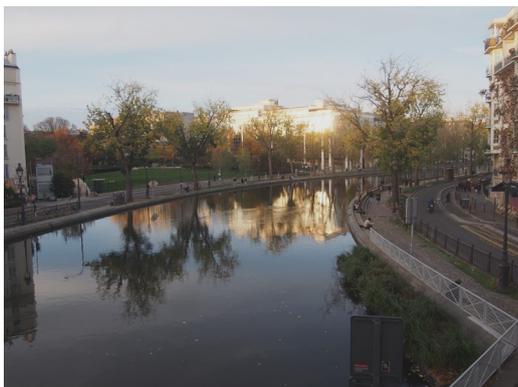
Marche entre **le bassin Louis-Blanc et le square des Maures**, en compagnie de responsables des services de la Mairie du X<sup>e</sup> et d'un architecte paysager.

**Pour le bassin Louis-Blanc**, les services de la Mairie nous présentent le projet d'un point éphémère avec des gradins et une promenade plantée. Puis, ils nous font choisir entre plusieurs types de revêtements de sol : soit un aggloméré de sable stabilisé, soit 3 types de pavés.

*Ce projet semble intéressant mais il faut l'occuper régulièrement par des activités artistiques ou sportives, sinon il risque de se dégrader rapidement.*

**Pour le square des Maures**, sanctuarisation des peupliers présents près du pont et plantation de 2 symétriquement de l'autre côté du Canal, espace canin conservé et le projet de végétaliser un mur. En ce lieu, on nous donne peu de choix car tout est déjà prévu.

### 3. Thème « Aménagement du square des Récollets » (atelier participatif)



A partir d'un plan quadrillé et d'une annexe sur laquelle les différents meubles urbains sont figurés à la même échelle, nous devons les placer sur le plan en précisant si les équipements actuels (éclairage, arbres, poubelles, bancs, fontaines, jeux, table de ping-pong, etc.) sont bien adaptés ou insuffisants. Nous pouvons aussi suggérer d'autres solutions.

*Nous proposons d'ajouter des poubelles, des jeux d'enfants. Nous apprécions les grands arbres qui donnent de la fraîcheur..*

### 4. Thème « La propreté du Canal »

#### Du square Eugène-Varlin à la Pointe Poulmarch

**Arrêt n° 1.** Tout d'abord, les graffitis sur le terrain de basket. Il est proposé soit de faire la chasse aux graffitis, ou d'engager des artistes du street-art, afin de réaliser des fresques ! *Nous préférons la seconde solution.*

**Arrêts n° 2 et n° 3 quai de Jemmapes et Jardin Villemin.** L'on observe les corbeilles de rue, les bacs de tri, les toilettes éphémères (urinoirs masculin ou féminins, fermés et en bois), nous apprécions leur existence mais nous signalons leur nombre insuffisant.

**Arrêt n° 4 quai de Valmy.** L'on observe le radeau végétalisé qui participe à la dépollution du canal pour le rendre apte à la baignade. Il en existe 3 tout au long du canal : au niveau de la rue de la Grange-aux-belles, au quai de Valmy et en face du square des Maures.

Les plantes composant cet îlot sont toutes endémiques de l'Île-de-France, choisies pour leur capacité à résister au froid. Ce sont des plantes pérennes, adaptées à l'eau nécessitant peu d'entretien.

Le support du radeau est constitué de matières recyclées et recyclables, tapis de coco, géotextile, tube et maille de polyéthylène, pour assurer rigidité et flottaison

Dans l'eau des **biohuts** de fabrication française sont installés : habitats constitués de modules remplis de coquilles d'huîtres pour stocker la nourriture des poissons, alternant avec des espaces vides, servant de refuge pour les alevins ; modules avec des branches de bruyère naturelle permettant aux poissons de pondre. Ils sont complétés par des caissons grillagés vides dans lesquels les jeunes pourront se protéger. Il y a déjà des biohuts dans le bassin de l'Arsenal. C'est ce qui a permis de dépolluer ce bassin.

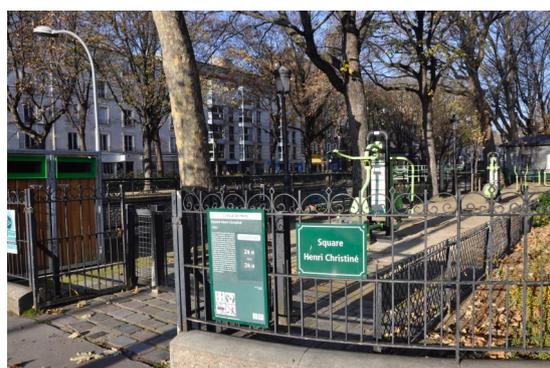
#### **Arrêt n° 5 Pointe Poulmarch.**

Les services de la Mairie nous présentent leurs nouveaux matériels pour nettoyer les rues. C'est très efficace ! Il est dommage que la propreté ne reste pas très longtemps, on nous propose alors un slogan humoristique pour éviter les incivilités.

### 5. Thème « Sport et espace public » sous forme d'Atelier participatif.

Trois points d'arrêts sont retenus :

- pelouses du bassin Louis-Blanc,
- square Henri Christiné,
- square Eugène-Varlin.(en face du précédent)



Les participants peuvent proposer les endroits qui leur semblent adaptés pour faire du sport le long du canal, pour les hommes, comme pour les femmes.

*Pour permettre à ces dernières d'être plus présentes, dans les lieux déjà installés, il a été proposé de trouver des endroits qui leur soient réservés. Mais celles-ci, peu représentées ce soir-là, n'ont pas retenu cette proposition.*

### 6. Thème « Genre et espace public »

Cette marche a consisté à observer les lieux où nous ne nous sentirions pas en sécurité si nous étions seules le long du canal, en début de soirée pour les plus jeunes et la nuit pour toutes les femmes. *Ici la seule solution proposée est la surveillance par la police municipale en plus grand nombre.*

### Conclusion

**Cette concertation a eu le mérite d'exister. Une réunion publique de restitution a eu lieu le 20 novembre 2023. En voici un bref résumé.**

Le projet est de créer un espace intergénérationnel de culture, de sport, et de détente. Ceci exige de préserver le patrimoine, de réduire la pollution sonore, de jour comme de nuit, de conserver les arbres matures, et de végétaliser le plus possible. Pour diminuer les problèmes entre les piétons et les vélos un espace « vélo-rue » a été réalisé: soit contre les commerces un espace piétons, puis une piste cyclable, puis une piste voitures, et enfin le long des quais un espace piétons, le tout bien séparé par des plots en ciment. Ce projet comporte également une augmentation de l'éclairage public, et une interdiction de l'alcool, pour sécuriser les quais, et favoriser la présence des femmes dans l'espace public. Les radeaux végétalisés ont favorisé la dépollution du canal, ce qui a permis d'organiser une zone de baignade, les dimanches de juillet et d'août depuis 2022.

Evelyne Blot et Nicole Louvain

## DATE À NOTER !

### Journée spéciale *Elections européennes* jeudi 25 avril 2024 (9h30-17h30)

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Cette consultation comporte de multiples enjeux et pas seulement pour le mode particulier de scrutin (liste à la proportionnelle, un seul tour). **La commission Europe a prévu une journée d'étude à laquelle les adhérents seront conviés.**

Quatre thèmes sont prévus :  
- l'Europe sociale, point de vue de la Confédération européenne des syndicats (CES), sur la mandature écoulée et les

perspectives post-élections,  
- les politiques migratoires,  
- la guerre en Ukraine, focus sur la politique européenne de la défense,  
- la crise écologique, quelle transition.

La commission Europe travaille sur ce projet avec la Confédération et le Pacte du pouvoir de vivre. Les intervenants - recherchés et pas encore confirmés - vous seront présentés en temps utile ainsi qu'un bulletin d'inscription.

### Dernière minute :

*L'Union régionale des retraités CFTD d'Île de France (URRIF) organise une journée de rencontre de mi-mandat le 1er février 2024 à la Bourse du travail, Salle Henaff, 85 rue Charlot, 75003 Paris.*

*La matinée sera consacrée au fonctionnement de l'URRIF.*

*L'après-midi, ouverte à l'ensemble des adhérents, sera consacrée plus particulièrement à l'Europe sociale, en introduction de la journée du mois d'avril.*

# Des militants dans l'action

Au forum des associations du 11e



Au salon des seniors  
11e 12e 20e



Une réunion mensuelle du secteur 11e 12e



## INVITATION AU THÉÂTRE

Une pièce proposée par la compagnie Aurore  
(soutenue par le comité d'entreprise de la RATP)

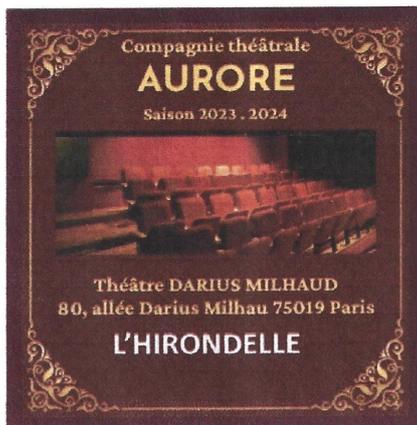
### « L'HIRONDELLE » de Guillem CLUA

Comme tous les ans, la Commission « Culture-Loisirs » de la Cfdt Retraités d'Ile-de-France vous propose, en complément des 3 pièces qui vous sont proposées par ailleurs, d'assister à cette représentation proposée par la compagnie Aurore.

**Le samedi 9 ou le dimanche 10 mars 2024 à 15h**

**Théâtre Darius Milhaud – 80 allée Darius Milhaud – 75019 PARIS**

Métro Ligne 5 ou Tramway (Arrêt Porte de Pantin) ou Bus 75 (Arrêt Général Cochet)



« La pièce raconte l'histoire de Paul, un jeune homme qui décide de prendre des cours de chant auprès de Maria, une célèbre professeure. Mais l'amour de la musique n'est pas le but premier de ses visites. Il a de grandes révélations à lui faire. Des révélations qu'elle n'a pas forcément envie d'entendre, et qui bouleverseront sa vie à jamais... Un grand et beau moment de théâtre ».

**Prix des places : 12 €**

### BULLETIN D'INSCRIPTION POUR "L'HIRONDELLE »

**Date limite d'inscription : 25 janvier 2024**

Nom : ..... Prénom : .....

N° de mobile : ..... Adresse mail : .....

Souhaite assister à ce spectacle et réserve :

- Pour le samedi 9 mars 2024 à 15 h (\*) : ..... place (s) x 12 € = ..... €
- Pour le dimanche 10 mars 2024 à 15 h (\*) : ..... place (s) x 12 € = ..... €

(\*) Merci de barrer la date que vous n'avez pas retenue

Attention, le nombre de places par séance est limité à 20. En cas de dépassement sur la séance choisie, et suivant l'ordre d'arrivée des inscriptions, il pourra vous être proposé l'autre séance ou d'être mis en liste d'attente.

Chèque(s) à l'ordre de URRIF-CFDT à adresser à : URRIF-CFDT - 7-9 rue Euryale Dehaynin - 75019PARIS  
Les billets vous seront remis à l'entrée de la salle.

## Un forfait pour des sorties théâtre à volonté pour deux

Vous aimez la culture et souhaitez partager votre passion avec des amis et rencontrer des personnes fascinantes ?

Le Club Artistik Rezo vous propose des sorties culturelles chaque semaine pendant un an ou six mois pour le meilleur de la Culture. De nombreuses invitations, Théâtre, Art, Musique et Cinéma vous attendent ...

Pour adhérer, merci de nous envoyer le formulaire dûment complété et le paiement par chèque(s) à l'ordre d'ARTISTIK REZO à :

**Lydia Naval 139 Quai du Docteur Dervaux  
92600 Asnières sur Seine 06 68 76 87 04**

**OFFRE SPECIALE pour l'UTR CFDT PARIS**

**A 197 EUROS pour deux personnes pendant un an,**

**ou à 100 EUROS pour deux personnes pendant six mois**

### FORMULAIRE D'ADHESION

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

SOCIETE : **Union Territoriale des Retraités de la CFDT PARIS**

DUREE : barrer les formules non choisies)

- **6** mois – joindre un chèque de 100 €

- 1 an – joindre un chèque de 197 €

- 1 an (paiement en 4 fois) – joindre trois chèques de 50 € et un chèque de 47 €

ADRESSE : .....

CODE POSTAL / VILLE : .....

TELEPHONE : .....

EMAIL : .....

VOS PREFERENCES : THEATRE ART MUSIQUE CINEMA

(plusieurs choix possibles)



## INVITATION AU THÉÂTRE

**La commission Culture-Loisirs de l'URRIF vous propose d'assister à plusieurs spectacles de votre choix**

Pour ces sorties "Théâtre" de 2024, vous pourrez faire votre choix entre 3 spectacles. Dans la limite des places disponibles, vous pourrez choisir 1, 2 ou 3 spectacles. Dans ce cas, merci d'adresser 3 chèques distincts et surtout d'indiquer l'ordre de votre choix sur le bulletin. Pour chaque spectacle, priorité sera donnée aux adhérents qui auront choisi le spectacle en 1<sup>er</sup> choix. Début janvier, vous serez informés si vous avez été retenu pour 1, 2 ou 3 spectacles. Au cas où votre ou vos choix ne pouvaient pas être retenus, le ou les chèques joints à votre bulletin d'inscription ne seront pas mis à l'encaissement et seront détruits.

### Les 3 spectacles proposés au choix:



**- Le dimanche 4 février à 15h30 au théâtre du Rond-Point**  
**Je suis Gréco - Texte : Mazarine Pingoot et Léonie Pingoot**  
**Mise en scène : Léonie Pingoot**

Incarnée par un homme et une femme, elle rejoue de façon éclatée les scènes et les refrains qui ont marqué sa vie. Deux voix pour questionner l'identité d'une icône. Les chansons de Brel, Prévert ou Gainsbourg surviennent et apportent tout à la fois l'élégance et la pudeur à l'itinéraire d'une artiste hors du commun.  
**Tarif : 23.00 €**

**- Le samedi 23 mars à 19h30 au théâtre du Rond-Point**  
**Danse : Création de Sharon Eyal et Gai Behar - Musique : Ori Lichtik**  
 " Qu'y a-t-il après l'amour ? " semblent-ils nous dire par leurs gestes précis et fiévreux. Avec **Love Chapter 2**, Sharon Eyal et Gai Behar signent une pièce envoûtante, rythmée par les percussions électroniques d'Ori Lichtik sur laquelle les corps vibrent et s'embrasent à la recherche d'un insatiable désir.  
**Tarif : 23.00 €**



**- Le dimanche 12 mai à 15h00 au théâtre de l'Odéon**  
**Dom Juan de Molière - mise en scène de Macha Makeïeff**

Héros subversif ou vil prédateur ? Macha Makeïeff déplace la pièce d'un XVII<sup>e</sup> siècle où la question du pouvoir religieux est centrale, au siècle suivant, celui de Laclos et de Sade pour poser la question du libertinage érotique, questionner le désir, la cruauté de la domination, et soumettre toutes ces nuances de noirceur aux éclats d'un rire désintégré.  
**Tarif : 21.00 € en catégorie 2**

### BULLETIN D'INSCRIPTION AUX SORTIES "THÉÂTRE" 2024

Date limite d'inscription : 20 décembre 2023

Nom .....  
 Prénom .....  
 Téléphone .....  
 Courriel .....@.....

N° choix	<input type="checkbox"/>	Je suis Gréco le 4 février à 15h30 :	<input type="checkbox"/>	places à 23 €	Total : .....
N° choix	<input type="checkbox"/>	Danse le 23 mars à 19h30 :	<input type="checkbox"/>	places à 23 €	Total : .....
N° choix	<input type="checkbox"/>	Dom Juan le 12 mai à 15h00 :	<input type="checkbox"/>	places à 21 €	Total : .....

Chèque(s) à l'ordre de URRIF-CFDT à adresser à : URRIF-CFDT - 7-9 rue Euryale Dehaynin - 75019 PARIS  
 Les informations pour récupérer les billets vous seront fournies ultérieurement.